L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 13 JUILLET 1881.

SPECTACLES, BALS, etc.

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade,

TOUS LES SOIRS,

Par l'Orchestre du

FORT ESPAGNOL.

W. Boschert..........Chef d'Orchestre
R. Gowert..........Solo de Cornet
G. D'Aquin..........Solo de Flûte
G. Jahn..........Solo de Clarinette
Fred. Weffenbach..........Tambour-Major
Exécutant sur 16 Musiciens.

N'manquez pas de visiter le Département Zoologique et autres nombreux amusements du Fort.

GRATIS.

Le Fort Espagnol est éclairé à la lumière électrique.

[illegible]
Billets d'entrée, $3.50.
[illegible] retour 20 cts.
[illegible] au-dessous de 12 ans, moitié prix.
[illegible] au-dessous de 5 ans, gratis.
Achetez vos billets aux bureaux avant d'entrer dans les chars. [illegible]
Le dernier train part du Lac à 11 P. M.
16 juin—

WEST END.

GRAND CONCERT

Tous les soirs par le fameux orchestre du Professeur MOSES,

[illegible]

O. E. EVANS,
1er mai—

[illegible] Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1881—A une réunion de la Direction [illegible]
JOSEPH MITCHEL,
1er juil—1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 21 juin 1881.—Un dividende de Trois [illegible] VENDREDI, 15 juillet, sur les bénéfices des six derniers mois. [illegible]
V. VALLON, Secrétaire.
26 juin—au 15 juil

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles.—Coin des rues Carondelet et Hoteliers—Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1881.—A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de un et demi pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à partir de MARDI, 19 juillet 1881.
V. RIVIÈRE, Secrétaire.
9 juillet—10,17,19

QUEYROUZE & BOIS
[illegible]
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans.

Cure de la Névralgie
(Oréalgene).

REMÈDE composé [illegible] Névralgie, Rhumatisme, Goutte, Migraine, Mal de Gorge, [illegible] Maladies inflammatoires. [illegible] Hazlehurst, Miss., [illegible] 1881.—Le présent est pour certifier que j'ai fait usage dans ma famille de "Clement's Neuralgia Cure" et que je le considère un remède des plus efficaces.—R. J. Catching, maître de poste.—[illegible] Miss., 31 mars 1881.—M. T. D. Cle[illegible] Le présent est pour certifier que je souffrais [illegible] "Neuralgia Cure" qui me guérit [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Bernard Hans, [illegible] Commune et Claiborne [illegible] Prix $1.00 la bouteille.—Préparé par
CLEMENT & WOOD.
169 rue de la Commune, N. O., Lne.
[illegible] CHS. U. GAUDET, coin des rues Rampart et St-Louis.
11 juin—6m, D,M,J

BUREAU DE PRETS.
OTTO
SCHWANER,
49........RUE BARONNE........49
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 48, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1866. [illegible]
9jan—1an

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 93 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent, [illegible] prié d'en donner avis au Consulat.

[illegible]

La Nouvelle-Orléans, le 1 juillet 1881.
Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
11 mai—

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL,
Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques:
STEINWAY, WEBER, PLEYEL, [illegible]

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., [illegible]

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense, Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

[illegible]

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.

Le Mathushek Droit.

LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

Depuis les cinq dernières années, les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. [illegible] BONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS [illegible]

Les Pianos Mathushek Droits, [illegible]

P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.
Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. [illegible]

VINCENT MICAS,

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.
Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE,
—ET—
11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD.
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER.

[illegible]

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour Similitude et autres de A. A. Peychaud, [illegible]
Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

[illegible]

M. Mimes à l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol [illegible]

BASILE BARES,
No 64 - - Rue Royale - - No 64
Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer [illegible]

Bisconteau Frères,
L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage [illegible]

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 70 Passage de la Bourse,
Entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLÉANS, Lne.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 9 Août 1881,

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE H.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 9 Août 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

[illegible] 2,700
[illegible] 1,800
[illegible] 900

1,857 Lots se montant à......$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible]

Souvenez-vous qu'un Tirage du

MARDI, 9 Août 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les villes, comtés, villes et villages de l'Union.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au
No 319, Broadway, New-York.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Eunice Rice.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2073—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées [illegible]
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 juil—13 17 22

Succession d'Alfred Penn.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2851—Division [illegible] Mme Bertha Krumbhaar et Mme Norma Conradi, exécutrices testamentaires du décédé, [illegible]
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 juil—12,16,21

Succession du Dr Warren Stone.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2320—Division [illegible] M. D. Stone, exécutrice du défunt, [illegible]
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 juil—9,13,17

Succession de W. B. Sorver.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2684—Division C. [illegible] F. A. Wilts, administrateur [illegible]
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juil—7,12,16.

Succession de Veuve Joseph Fossier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1672—Division C. [illegible] F. A. Wilts, administrateur [illegible]
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juil—7,12,16

Succession de Ann Kingston.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1162—Division A. [illegible] F. A. Wilts, administrateur [illegible]
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juil—7,12,16

Succession de Mme Lucrèce Hébert Louvel.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2630—Division B. [illegible]
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juil—7,12,16.

Succession de John Burke.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 261—Division B. [illegible] F. A. Wilts, administrateur [illegible]
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juil—7,12,16.

Succession de Addie Meaney.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 2786—Division [illegible] F. E. Cotrecilo exécuteur testamentaire [illegible]
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 juil—9,13,17

Succession de Thos. Langridge.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2686—Division [illegible] John G. Gehren [illegible]
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
3 juil—3,7,12.

Succession de John Burnside.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2786—Division C. [illegible] F. S. Wilts [illegible]
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
3 juil—3,7,12.

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.
L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1881.
DES bateaux à vapeur partent la malle des Etats-Unis partent de Mobile [illegible] Bladon Springs [illegible] Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives demandez analyse des eaux etc. S'adresser à
J. CONNER & Cie.,
Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.
Billets pour les sources, aller et retour, bons jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $17.
29 mai—Sm. D.Mer.J.

PENSION PRIVÉE
Tenue par Mr COTT,
A la Grande Ile.
Prix par jour..........$ 2 00
" semaine..........10 00
" mois..........40 00
Références MAD. HOULNE
Coin St-Louis et Bourbon.
17 juin—1m—DMerV

HOTEL LABAT,
A Abita Springs.
M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.
19 juin—au 31 août

PENSION FRANÇAISE
A NEW YORK.
No 15 University Place.
PAR NICOLAS BETTINO.
Bonne table.—Belles chambres. Prix modérés. N.B. les voyageurs du Sud [illegible]
9 juin—3m

CULLUM SPRINGS,
A un mille à l'ouest de Bladon Springs, Ala. [illegible] ouvert aux voyageurs le 1er juin 1881. Prix: au mois, $30; à la semaine, $10. [illegible] O'HARA, Bladon Springs, Ala.
26 mai—6m

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

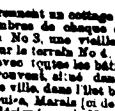

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. [illegible]
21 mai—3m

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grundy, Tennessee, à 1,850 pieds au-dessus du niveau de la mer.

CHAS. E. SMEDES & Co.,
PROPRIÉTAIRES.

CONDITIONS.
Par jour..........$ 2.00
Par semaine..........12.00
Par mois..........40.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. [illegible]
JNO. F. MUMFORD, [illegible]
CHAS. E. SMEDES & Co.
13 mai—3m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Frank Sharp vs ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 2297—En vertu d'un ordre de vente en date du 27 juin 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans [illegible] SAMEDI [illegible] août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Webster, dans cet Etat, [illegible]
2° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, [illegible]
Ces termes pour la première propriété—Comptant sur les lieux.
Termes et conditions pour la deuxième propriété: [illegible]
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans, agissant comme syndic.
5 juil—5 12 19 26 août 2 6

Succession de Pierre Bosio; Emilie A. Dabadie, veuve P. Ozanne; Louise P. Lapice; Mathilde J. A. Morin, veuve de Pierre Magne; Alfred Montamat
versus
James Coyle.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2160—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] SAMEDI, 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, [illegible]
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 juil—5,12,19,26—août 2,6

Charles F. De Gerny vs. James Coyle.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2742 [illegible] SAMEDI, le 6 août 1881, à midi, [illegible]
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5juil—5,12,19,26—2,6 août.

New Orleans Homestead Association vs. Thomas Reily.
ANCIENNE QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,303 maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 2719. [illegible] DI, le 23 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
[illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—21,28—5,12,19,23 juil

Hogart & Culyer; C. L. Bright, trustee, vs. The New Orleans Park.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2694—En vertu d'un writ de fieri facias, [illegible] 19 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain jugement rendu par l'ancienne Cour Supérieure de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 2447 enregistré "Commissioners" du Parc de la Nlle Orléans vs. la ville de la Nlle-Orléans le 7 juin 1873 et signé le 12 juin 1873. [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juil—12,15,19

Dame Marie A. Bazile, veuve Pierre Rousse, Léon Perret, Marie Rose [illegible] Marguerite Nott, épouse de E. Oudry
versus
James Coyle.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2169.—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] SAMEDI, 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible] M. James Coyle, qui l'a acquis par achat de [illegible] Crocker, par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, en date du 5 janvier 1854 [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 juil—5,12,19,26—août 2,6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Andrew J. Keenan vs la veuve et les héritiers de Cornelius Ahern.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3491—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans [illegible] SAMEDI, le 16 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Polymnia, Carondelet, [illegible]
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible] Cornelius Ahern [illegible] Richard et Della Keenan, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30 juin 1876.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15,22,29—juil. 6,12,16.

Succession de Susan Brown.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2415—En vertu d'un ordre de vente en date du 30 mai 1881, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, [illegible] SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poêts, Grands-Hommes [ou Dauphine], Esplanade et Craps [ou Bourgogne], [illegible]
2° Une certaine portion de terre, située dans le 3me District de cette ville, [illegible]
3° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, [illegible]
Termes et conditions.—Cette propriété étant [illegible]
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—13,20,23

Basile Bouny vs. Joseph Hernandez.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2671—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible] SAMEDI, le 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain îlet de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Broad, Gasquet, White et Canal, [illegible]
Les lots Nos un, deux, trois et quatre mesurant chacun trente pieds de face à la rue Canal, [illegible]
Les lots cinq à douze inclusivement, [illegible]
Le lot No dix-sept a une profondeur de cent trente pieds quatre pouces et trois lignes. [illegible]
Acquis par le défendeur à la vente du shérif faite le 16 mars 1880, dans l'affaire Fredison vs Baldwin et als, No 26,877 du docket de l'ancienne Troisième Cour de District.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27 août 3 6

George et Charles Helmstetter versus Nicholas Yung.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3101.—En vertu d'un writ de fieri facias, [illegible] SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro soixante-huit, et compris entre les rues Bordeaux, Bacchus, Dryades et Upperline.
2° Un certain carré de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 18 B, borné par les rues Hampson, Seconde, Clinton et Hillery, [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
[illegible] 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maison double, en [illegible] à deux étages, No [illegible] et 302 rue Felicity, entre Franklin et Liberté.
Succession de Margaret Grant, épouse décédée de William Foley.
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Dossier No 41,793.
A des conditions faciles—A l'encan.
PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 6 août 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, [illegible] Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 1er juillet 1881, dossier No 41,793, dans l'affaire de la succession de Mme Margaret Grant, épouse décédée de William Foley, il sera vendu à l'enchère publique:
Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Felicity Road, St. Andrew, Franklin et Liberté, [illegible]
Les améliorations consistent en une maison double en bois à deux étages, [illegible]
Conditions—Une moitié comptant et le reste à un intérêt de 8 p.c. [illegible] Andrew Hero, Jun., notaire, 17 Place Commerciale, aux frais de l'acquéreur [illegible]
5 juil—5, 10, 17, 24, 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.
Grande vente de spéculation.
Trente et un îlets de terre
et
Quatre lots de terre avec maison cottage
Dans le Sixième District.
En bon état de culture.
Bien égoutté et entouré.
Une chance rare pour une bonne spéculation.
Vente par ordre de cour pour payer des dettes.
Succession de Mme Nancy Anne Carnes.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 1212.
PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, daté du 14 juin 1881, dans l'affaire de la succession de Mme Nancy Anne Carnes, décédée, dossier No 1212, il sera vendu
Les îlets de terre ci-après décrits situés dans le Sixième District de cette ville, à savoir:
1° Ilet No 98 borné par les rues Soniat, Acadia et Clara et la ligne inférieure de Rickerville.
2° Ilet No 99 borné par les rues Soniat, Acadia, Clara et Robert.
3° Ilet No 100 borné par les rues Acadia, Clara, Robert et Upper Line.
4° Ilet No 101 borné par les rues Clara, Robert, Willow et Upper Line.
5° Ilet No 102 borné par les rues Soniat, Willow, Clara et Robert.
6° Ilet No 103 borné par les rues Soniat, Willow et Clara et la ligne de Rickerville.
7° Ilet No 104 borné par les rues Soniat, Willow et Cecelia et la ligne de Rickerville.
8° Ilet No 105 borné par les rues Soniat, Willow, Cecelia et Robert.
9° Ilet No 106 borné par les rues Upper Line, Willow, Cecelia et Robert.
10° Ilet No 107 borné par les rues Upper Line, Claiborne, Cecelia et Robert.
11° Ilet No 108 borné par les rues Soniat, Claiborne, Cecelia et Robert.
12° Ilet No 109 borné par les rues Soniat, Cecelia et la ligne de Rickerville.
13° Ilet No 110 borné par les rues Soniat, Claiborne et la ligne de Rickerville.
14° Ilet No 111 borné par les rues Robert, Barrett, Claiborne et la ligne de Rickerville.
15° Ilet No 112 borné par les rues Robert, Barrett, Claiborne et Upper Line.
16° Ilet No 112 borné par les rues Robert, Barrett, Poeyfarre et Upper Line.
17° Ilet No 114 borné par les rues Robert, Barrett et Poeyfarre et la ligne de Rickerville.
18° Ilet No 115 borné par les rues Robert, Burthe, Poeyfarre et Rickerville Line.
19° Ilet No 116 borné par les rues Robert, Burthe, Poeyfarre et Upper Line.
20° Ilet No 117 borné par les rues Robert, Burthe, Hodges et Upper Line.
21° Ilet No 118 borné par les rues Robert, Burthe, Hodges et Rickerville Line.
22° Ilet No 119 borné par les rues Robert, Burthe, Hodges et Rickerville Line.
23° Ilet No 120 borné par les rues Robert, Burthe, Hodges et Upper Line.
24° Ilet No 121 borné par les rues Robert, Burthe, Hopkins et Upper Line.
25° Ilet No 122 borné par les rues Robert, Burthe, Hopkins et Rickerville Line.
26° Ilet No 124 borné par les rues Robert, Mistero, Hopkins et Rickerville Line.
27° Ilet No 124 borné par les rues Robert, Mistero, York et Upperline.
28° Ilet No 125 borné par les rues Robert, Mistero, York et Upperline.
29° Ilet No 126 borné par les rues Robert, Mistero, York et Rickerville Line.
30° Ilet No 127 borné par les rues Robert, York et la limite inférieure de Rickerville.
31° Ilet No 128 ayant 180 pieds de face rue York, [illegible]
32° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8, [illegible]
Les lots 5 et 6 mesurent chacun 32 pieds, le No 7, 31 pieds, [illegible]
Les améliorations consistent en une maison cottage en bois avec six chambres, citerne, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres. 10 0/0 à payer comptant sur les lieux pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, No 129 rue de la Commune, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
19juin—26—juillet 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.
DEUX RÉSIDENCES COTTAGE EN BOIS.
Au coin des rues Clouet et St-Claude.
Deux résidences cottage en bois au coin des rues Clouet et Marais.
SUR CINQ LOTS DE TERRE
DANS LE TROISIEME DISTRICT.
Succession de H. Glaser et de sa femme Mme M. Glaser, tous deux décédés.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Dossiers Nos. 3417 et 3279.
A UN LONG CRÉDIT. A L'ENCAN.
PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu conformément à différents ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un du juge N. H. Righter de la Division D, dans l'affaire de la succession de Mme M. Glaser, en date du 2 juin 1881, Dossier No 3417 et l'autre ordre du juge H. L. Lazarus de la Division E, dans l'affaire de la succession de H. Glaser, en date du 7 juin 1881, Dossier No 3279, et à un ordre amendé de l'Honorable N. H. Righter, daté du 10 juin 1881, succession de Mme M. Glaser, Dossier No 3417, à un long crédit, à l'encan, il sera vendu—
1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, anciennement (Bons Enfants), Marais (anciennement Moralès), Clouet et Félicianne, désignés par les lots Nos un et cinq qui se touchent et mesurant comme suit, à savoir:
Le terrain No 1 forme le coin des rues St-Claude et Clouet, et mesure 29 pieds 7 pouces et 6 lignes de face rue St-Claude, sur une profondeur et façade à la rue Clouet de 117 pieds.
Le terrain No 16 mesure 29 pieds 5 pouces de face rue St-Claude, sur une profondeur de 117 pieds, le tout entre lignes parallèles et au pied américain. Les améliorations consistent en une maison cottage en bois contenant deux chambres, deux cabinets, cuve, lieux d'aisance etc.
2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même District et îlet que la dernière propriété ci-dessus décrite, et désignées comme lots Nos 3 et 4 qui se touchent, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces et 7 lignes, au pied américain.
Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, etc., sur le terrain No 3, une vieille étable et un four de cuisine sur le terrain No 4.
3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Louisa, Marais [ci-devant Moralès] et Urquhart, et désigné par le No 1 qui forme le coin des rues Clouet et Marais, et mesure 32 pieds de face rue Clouet, sur une profondeur et façade rue Marais de 117 pieds 10 pouces et 4 lignes, mesure américaine.
Les améliorations consistent en deux cottages en bois, avec 2 salons et 4 chambres chacun, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 0/0 d'intérêt, hypothèque spéciale et lien du vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès, assurance et transfert des polices ainsi que toutes les clauses de sécurité, 10 0/0 comptant de tout le prix de la vente requis en dépôt sur les lieux pour assurer l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, 61 rue du Camp, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
12 juin—12,14,19, 26, juil. 3, 9, 16

PAR B. ONORATO.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR SUR LE CHEMIN de Gentilly, Troisième District.
Gottlieb Moulitye et als. vs. les héritiers de Christian Moulitye et Adam Jung et als.
Vente en partage.
No 3360, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.
PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 4 et signé du 9 juin 1881, la propriété suivante ci-dessous décrite, à savoir:
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie appelée Gentilly, désignés par les Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 compris entre l'Avenue St-Bernard De Saix, Chemin de Gentilly et les rues Nelson et Rosière [illegible]
Conditions—La moitié comptant et le reste à un crédit d'un an pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; [illegible] Actes de vente pardevant William H. Seymour, notaire, No 179 rue Douane, aux frais des acquéreurs.
11 juin—11,18,25, juillet 2,9,16.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

2 miroirs français pour cheminée.
1 miroir-trumeau français épais avec tablette.
1 ameublement de chambre en noyer noir, lit victoria, 12 pièces.
Ameublements de salon, armoire, bureaux, table à desservir, vaisselier, miroirs, sideboards, tabourets de piano, porte-chapeaux, tables à allonge, meubles de corridor en bois de rose, faïence, plaqué, etc.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur. Bureau 46 rue Royale—JEUDI 14 juillet, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu au No 46 de la rue Royale, entre Bienville et Douane, les articles susnommés.
Conditions comptant avant livraison.
13 juil—

PAR JAS. P. GUIMAULT.

Propriétés de choix, récemment construites, situées dans le Second District de cette ville,
A l'encoignure des rues St-Philippe et Robertson;
La propriété à côté rue St-Philippe No 220, et celle Nos 224 et 224 1/2 rue Villeré, entre les rues St-Philippe et Ursulines.
Succession de Jean Toussaint.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3748.
PAR JAS. P. GUIMAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 août 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 juil et 1881 les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, à savoir:—
1° Un terrain à encoignure situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Robertson, Dumaine et Villeré, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe sur une profondeur et façade à la rue Robertson de 90 pieds 10 pouces 2 lignes. Ensemble une maison en bois couverte en ardoises ayant huit chambres dont deux dans la mansarde cuisine double couverte en ardoises, lieux d'aisance double, citerne, hydrant, cour en partie carrelée, etc., etc., gaz dans la maison.
2° Un autre lot de terre, situé dans le même district et îlet, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une jolie maison couverte en ardoises ayant trois chambres de file, avec porte à coulisses, galerie sur le côté servant de corridor d'entrée, cuisine double couverte en ardoises, lieux d'aisance, hangar, deux citernes, waterworks, porte-cochère, cour carrelée et un joli jardin d'agrément, gaz dans la maison avec les installations.
3° Un autre lot de terre, situé dans le même district dans l'îlet renfermé par les rues Villeré, St-Philippe, Ursulines et Marais, mesurant 40 pieds de face à la rue Villeré sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble, une jolie résidence à deux corps de logis, Nos 224 et 224 1/2 rue Villeré, ayant de chaque côté galerie sur la façade, trois chambres de file avec portes à coulisses, cuisine attenant à la maison, ayant de chaque côté trois chambres avec galerie, lieux d'aisance double, le tout couvert en ardoises, deux citernes, hangar, cour carrelée, etc.
Le tout d'après les plans exposés à la Bourse.
Conditions—Deux tiers comptant et la balance à un an de crédit en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les propriétés seront assurées contre les risques de feu et les polices d'assurance transférées aux porteurs des billets, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets seront à la charge des acquéreurs.
Actes de vente pardevant Oct. deArmas, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 juil—12 23 30, août 6 13

MEUBLES.
Succession de Jean Toussaint.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 3748.
PAR JAS. P. GUIMAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu, à 5 heures de l'après-midi, à la dernière résidence du défunt, No 220 rue St-Philippe, entre les rues Robertson et Villeré, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 juillet 1881.
Un lot de meubles meublant comprenant meubles de salon et de chambre à coucher, etc., etc.
Aussi—Une bibliothèque contenant des ouvrages de médecine.
Conditions—Comptant.
12juil—12,17,23

Maison rue Bagatelle No 498.
Vente pour effectuer un partage.
Succession de Jean Bonneau et Marguerite Pagès, sa veuve.
No 2096.
PAR JAS. P. GUIMAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu en date du 13 juin 1881—
Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Union, Girod et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Chs. Bella, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 18—1, en sus du prix d'adjudication.
21 juin—2,9,16,23 juillet

PAR B. ONORATO.
Propriété No 164 rue St-Denis, entre Sixième et Washington.
Succession de John H. May.
No 3086—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.
PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1881, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre situé dans le faubourg Livaudais, désigné par le No 7 de l'îlet No 135, le dit lot mesurant au pied anglais, 50 pieds de face à la rue St-Denis, entre Sixième et Washington, sur une profondeur de 125 pieds. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera en sus de son adjudication toutes les taxes payables en 1881, et paiera au comptant 10 0/0 sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant E. Bouny notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 juin—15 25, juillet 2 9 16

La moitié de l'intérêt indivis dans la résidence No 775 rue Remparts, à l'encan.
Succession de Mme Elizabeth Flicker.
No 3663—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.
PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 29 juin 1881.
La moitié de l'intérêt indivis du défunt dans un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Clouet, St-Claude et Louisa, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 255 pieds et 8 pouces.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 juin—30—9,16,23,30 juil.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE
PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET TERRAINS.
Résidence sur la rue Chestnut.
Ilet de terre dans le Sixième District
—ET—
Un intérêt dans une propriété de campagne.
Succession de Charles Gallagher.
No —— Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 11 août 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juin 1881, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la succession de Charles Gallagher. Les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Six îlets de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, à Hurstville, dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 71, 72, 75, 76, 77 et 78, sur un plan original de Hurstville, dressé par B. Buisson, voyer, le 17 de mars 1837 et déposé à l'Etude d'Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville; les dits îlets sont désignés comme suit, à savoir:
L'îlet No 71, borné par les rues St-David, Green, Arabella et Joseph.
L'îlet No 72 borné par les rues St-David, Green, Arabella et Nashville.
L'îlet No 75 borné par les rues Green, St-George, Arabella et Nashville.
L'îlet No 76 borné par les rues Green, St-George, Arabella et Joseph.
L'îlet No 77 borné par les rues St-George, Long, Arabella et Joseph.
L'îlet No 78 borné par les rues St-George, Long, Arabella et Nashville.
2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Chestnut, Quatrième et Coliseum, désigné par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hemécourt, voyer, annexé à un acte du 14 juin 1870, pardevant S. Magner, anciennement notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre doit être pris à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington et Chestnut, et mesure 54 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la dite rue Chestnut et la même largeur dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces 1 ligne entre lignes parallèles. Étant la totalité des Nos 6 et 7, et 3 pieds 1 pouce du fond des lots 1, 2, 3, 4 et 5, sur un plan de poste comme plan No 54, en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire. Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages, en bois, élégante et moderne, avec dépendances.
3°. Un intérêt indivis dans un morceau de terre situé dans la paroisse Concordia consistant de la moitié ouest de la section 7, township 5 nord, range 7 est excepté ce qui en a été échangé pour une partie égale dans le coin nord-ouest de la section 17 dans le même township et range, étant à peu près 25 acres, les dits 25 acres ainsi acquis par échange ayant été requis d'être vendus, faisant à peu près 325 acres plus ou moins avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions de la vente comptant sur les lieux.
Actes de vente par frais des acquéreurs pardevant Edgar Grima, notaire, No 14 rue Carondelet.
10 juil—10 18 26 août 3 11.

Mulberry Grove Hotel!
LE soussigné à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir une pension bourgeoise, près de Covington, où les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs patronage trouveront tout le confort désirable. Il se trouve sur les lieux. Ombrage magnifique, site admirable, sources minérales, bains, etc., etc. Mes prix sont très modérés.
11 juin—1m. S, M, J. C. THIERY.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées et de valeur dans le Second et le Troisième District.
No 178, rue Galvez, entre Dumaine et St-Philippe, Second District.
No 104 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais, Troisième District.
Octavie Tirelier et autres
vs
Lewis Ory, tuteur.
No 3591. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 46 rue Royale—SAMEDI, 6 août 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, St. Claude et Marais, lequel dit lot mesure au pied anglais 30 pieds 5 lignes de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur [illegible] ensemble de Jules André Armand Garrena, [illegible] Armas, notaire de cette ville, le 3 février 1870, dûment enregistré au bureau du Contrôleur des Hypothèques pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 97, folio 422.
La dite propriété a été dévolue à la dite dame Moll comme héritière testamentaire de son mari, feu le Dr Moll, [illegible] Dr Moll, No —— du docket de la dite Cour.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant 3 chambres. Aussi, une cuisine en bois à un étage, jointe à l'édifice principal et contenant 2 chambres avec galerie sur le côté, caves, hangars, lieux d'aisance, cour sur la façade pavée en briques. La propriété porte le numéro municipal 104 rue Kerlerec.
2° Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Dumaine et St. Philippe, désigné par le No 5 de l'îlet No 283, lequel lot mesure 30 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Galvez, 122 pieds de profondeur sur la côté le plus rapproché de la rue Dumaine et 131 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 4, et 28 pieds 7 pouces 7 lignes dans le fond sur une ligne, et 1 pied 11 pouces 2 lignes sur l'autre ligne, plus ou moins. La dite propriété a été acquise par vente de William Meehan, par acte passé devant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 21 mai 1875, dûment enregistré au bureau des Hypothèques pour la paroisse d'Orléans, dans le livre No 110 folio 536.
Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, en retraite sur la rue, et contenant une grande galerie sur la façade. 4 chambres, [illegible] dépendances [illegible]
La propriété porte le numéro municipal 178 rue Galvez.
Conditions—Comptant à l'adjudication.
Actes de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 juil—2,9,16,23,30 6 août

Meubles de maison, etc.
Octavie Tremblay et autres
vs
Lewis Ory, tuteur.
No 3591—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—[PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale, JEUDI, 14 juillet 1881, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan au No 46 rue Royale, entre Bienville et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Henri L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus.
Un assortiment de meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine.
Conditions comptant à l'adjudication.
8 juil—2 6 10 14

Propriétés de valeur dans le Troisième District.
Rue des Français, entre Bons-Enfants et Moralès.
Rue Urquhart, entre Union et Français.
Succession de Joséphine Françoise.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 15 juin 1881, rendu compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites.
1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, formant une partie du lot No 185 de l'îlet No 14 borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Moralès, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville lequel dit lot de terre mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine Fauconier, [illegible] Françoise de Marie Elisieux, par acte passé par devant H. Pedesclaux, notaire, le 7 juillet 1833, enregistré au bureau des transferts, livre 18, folio 228.
2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, ancienne partie du Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 199 de l'îlet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, Français et Moralès, et l'îlet sus mentionné. Laquelle dite portion de terre mesure (au pied français) 60 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 30 pieds entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant 30 pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, qui a été acquis par Joséphine Fauconier, alias Françoise de Angélique Bienvenu, par acte de L. T. Caire, notaire, le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18, folio 562.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
18 juin—18,25, juillet 2,9,16,23.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Habitation Oak Point, etc., dans la Paroisse Plaquemines, à l'encan.
Mme C. B. Graham vs. Oak Point Sugar Company.
No 3205—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, le 26 juillet 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 juin 1881, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—
Le tout et particulièrement cette certaine habitation ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, moulin à sucre, machines, appareils et installations, mulets et autres animaux, outils aratoires et articles de propriété personnelle sur ou attachés à la dite habitation, et qui sont au service de l'exploitation de cette habitation, située dans la paroisse Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près 22 milles au bas de la ville, et mesurant, plus ou moins, 25 arpents de face au fleuve Mississippi sur la profondeur usuelle de 40 arpents.
Ensemble avec les doubles concessions dans le fond, étant bornée du côté du haut par la terre anciennement appartenant à Lavergne ou Sarpy et connue comme le Concord Place et par le côté du bas par la terre appartenant à S. W. Sawyer, laquelle dite habitation est composée de plusieurs morceaux de terre, marqués De Blanc, Mme John Kelly et J. W. Davis, sur un plan du même et le morceau de terre y touchant, appartenant comme il est dit ci-dessus à S. W. Sawyer, fait par C. W. Lewis, voyer de paroisse de la dite paroisse de Plaquemines, en date du 29 juillet 1876 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 8 août 1876.
2° Tous les droits, titres et intérêts de la dite Oak Point Sugar Company dans et au bail en le droit d'emploi, du 1er janvier 1877 jusqu'au 1er janvier 1886, avec le privilège de renouveler, du morceau de terre connu comme la Lilly Plantation, comprenant le quart inférieur anciennement connu comme le Concord Place, à peu près à vingt deux milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, adjacent au Oak Point Place, et mesurant quatre arpents trois quarts de face au fleuve Mississippi sur quatre-vingt arpents de profondeur, sous un instrument de bail à la date ——, par lequel la dite compagnie s'engage à payer un loyer annuel de $600 payable en deux versements égaux le 3 janvier et le 15 décembre de chaque année, et lequel loyer l'acquéreur devra assumer.
Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs, avec 8 pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec toutes les clauses usuelles et les conditions.
Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant ——, notaire.
26 juin—2,9,17,26 juil

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de John M. Smith.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D—No 3625.
PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 juin 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale ou Casacalvo et Dauphine ou Grands-Hommes, désignés par les lettres A et D sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, en date du 10 juin 1873, enregistré dans la procédure de la dite succession.
Le lot A mesure, selon le dit plan, 35 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.
Le lot D mesure selon le dit plan, 36 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sur les lieux.
Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
18juin—18,25—2,9,16,23.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi 9 juillet 1881.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A. M. à 1 HEURE P. M.

LISTE DES MESSIEURS.

Bartesolo Felice	Simon Charles
Brocati Pasquale	Gar Henri
Carrell H B	Galan Antonio
Cameri Giovanni	Lindayno Gostone
Carnicello Cristoforo	Mubria Pedro
Di Biaggio Gilbert	Mucouo Giuseppe
De Antoni Giuseppe	Rinaldi & Vincenzo
Duhart Adolphe	Rochette O

W. L. McMILLEN,
Maître de Poste.